

Sommaire :

- p. 1 : Le mot du Président.**
p. 2,3,4,5 : Compte rendu du Congrès de la FMSL à Cluny.
p. 6 : Concert de l'Harmonie Ecole au Conseil Général de Saône et Loire.
p. 7,8,9,10,11 : Festi Jeunes Musiciens en images.
p. 12 : L'Orchestre Fédéral Senior au Concours de la CMF.
p. 13 : Play in à Tramayes. Recherche d'emploi. Réunions de secteurs.
p. 14 : Composition du comité. Formations CMF Réseau (Open Assos).



Secrétariat : Fédération Musicale de Saône et Loire
 Maison des Associations.
 30 Rue St Georges. 71100 Chalon / Saône.
 Tél : 03.85.94.07.51.
 Mél : federation.musicale.71@wanadoo.fr
 SIRET : 313 244 535 00032.

Secrétaire : Laurence DROY.
 Lundi : 8h50 – 12h30 // 14h00 – 17h
 Mercredi : 8h50 – 12h30 // 14h00 – 18h
 Vendredi : 8h50 – 12h.

Notez le bien :

Le prochain bulletin sera publié dans le courant du mois de septembre 2012. Pour faire paraître un article, celui-ci doit nous parvenir avant le 25 août, dernier délai.

Merci de votre compréhension.

Envoyer vos articles à : jeanpdurin@aol.com
Jean-Pierre DURIN

Le mot du président.

La Fédération Musicale de Saône et Loire change de Président. J'ai accepté cette mission afin de poursuivre les actions engagées par mes prédécesseurs dont les actions ont été bénéfiques pour notre Fédération.

A l'heure d'Internet et de la mise en place des réseaux sociaux, la CMF à laquelle nous sommes affiliés a décidé de se doter d'un tel outil et de nous permettre d'être en réseau : un réseau des Sociétés musicales de pratique amateur. Je ne vous cacherais pas que ce réseau est une aubaine pour nos sociétés et que nous devons tout mettre en œuvre pour une utilisation rationnelle, efficace et optimale pour la promotion de nos activités et pour notre survie. Du reste je constate un signe d'encouragement à en juger par l'augmentation constante du nombre de manifestations inscrites sur CMF-Réseau.

Au cours de mon mandat dont je découvre jour après jour la dimension, il y en a une à laquelle il nous faudra apporter nos réflexions : nos écoles de musiques, qu'elles soient associatives ou municipales ; nous devons veiller au niveau de formation, à l'aboutissement vers une pratique collective et surtout à trouver des solutions de viabilité permettant d'apporter en proximité une éducation musicale de qualité pour toute personne, jeune ou moins jeune, désirant pratiquer un instrument dans un ensemble ou le chant dans une chorale.

Notre dernière manifestation départementale le 20 mai dernier à Chalon-sur-Saône : le Festi jeunes musiciens a permis de montrer, à un public venu nombreux, combien la pratique musicale collective dans nos écoles était de grande qualité.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux écoles participantes de nous avoir permis de partager ce moment de plaisir musical. Je n'oublie pas l'aide apportée par la municipalité de Chalon, ainsi que par notre partenaire le Crédit Mutuel.

Une autre grande satisfaction fut celle de la proclamation des résultats du concours d'Audincourt où participaient deux sociétés musicales de Saône et Loire : l'Orchestre Fédéral Senior qui a obtenu un 1^{er} prix avec la note de 18,5 et la mention Très bien en division supérieure, lui donnant accès à la division excellence et l'Orchestre d'Harmonie de Mâcon qui est maintenu en division excellence.

Félicitation à nous deux orchestres.

L'OFS a atteint l'objectif ambitieux qu'il s'était fixé grâce à la complicité entre les musiciens et leur directeur de musique dont nous pouvons être fiers. Il reste à maintenir ce niveau dans la poursuite d'un travail très régulier et sérieux.

J'ai deux requêtes à vous faire avant de conclure :

1. Vous allez recevoir prochainement un questionnaire sur vos besoins en formation pour vous aider dans la gestion de vos associations. De vos réponses dépend la mise en place de séances de formation financées par notre partenaire le Crédit Mutuel et réalisées par une société extérieure. Le succès dépend de vous : répondez.
2. La période des réunions de secteurs approche avec la reprise de septembre. Je souhaite pouvoir m'entretenir avec vous pour mieux vous connaître et porter vos espérances. La participation de tous est primordiale pour montrer votre attachement à défendre nos sociétés. Posez-vous cette question : pourquoi j'adhère à ma fédération ?

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances avant de reprendre cours et répétitions.

Merci de votre confiance pour faire vivre notre Fédération.

Gérard HOCHART



Confédération
musicale de
France



Crédit Mutuel
 LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

RAPPORT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2011

Le premier tableau ci-dessous donne la répartition des grandes natures des charges et produits, ainsi que leur variation par rapport à l'exercice 2010.

CHARGES (€)				PRODUITS (€)			
Natures	Année 2011		2011/ 2010	Natures	Année 2011		2011/ 2010
	Montant	%			Montant	%	
Masse salariale	63 337	41,4%	100,3%	Subvention CG	88 000	56,2%	100,0%
Hébergement stages	32 377	21,2%	154,3%	Participations stages	35 908	22,9%	196,9%
Déplacements, missions	14 863	9,7%	102,5%	Mécénat et autres	7 547	4,8%	177,8%
Coréalizations	11 390	7,5%	83,0%	Cotisations	7 015	4,5%	104,1%
Prestations de service	7 921	5,2%	188,8%	Ventes	2 826	1,8%	128,1%
Achats	7 888	5,2%	111,3%	Intérêts	1 575	1,0%	91,7%
Divers	4 324	2,8%	121,3%	Divers	855	0,5%	55,4%
Cotisations fédérales	10 756	7,0%	84,1%	Collecte cotisations	12 986	8,3%	101,5%
Sous-total	152 856	100,0%	109,2%	Sous-total	156 712	100,0%	115,7%
Dotation provisions	7 085	7,8%	N.A.	Reprise de provisions	3 536	4,1%	153,3%
Valorisation bénévolat	69 279	76,3%	116,4%	Valorisation bénévolat	69 279	79,4%	116,4%
Autres valorisations	14 464	15,9%	243,4%	Autres valorisations	14 464	16,6%	247,5%
Sous-total	90 828	100,0%	138,8%	Sous-total	87 279	100,0%	129,0%
Total général	243 684		118,6%	Total général	243 991		120,1%

- La collecte et le reversement des cotisations fédérales sont celles de la Fédération de Bourgogne et de la Confédération Musicale de France (y compris les suscriptions OpenAssos). En 2011, le bilan est déséquilibré, compte tenu du décalage des dates d'appel des souscriptions OpenAssos. Les autres valorisations sont les dons en natures et les mises à disposition gratuites.
- Le résultat 2011 avant provisions et de 3 855 euros contre un déficit de 1 157 euros en 2010. Après reprises et constitutions de provisions, le résultat final est de 306 euros pour 549 en 2010.
- On retiendra surtout une augmentation de 10% du volume d'activité.
- Par ailleurs, la trésorerie disponible à fin 2011 est de 67 607,52 euros dont 8 000 euros de réserves.

Le second tableau ci-dessous donne la répartition budgétaire sur les grands comptes d'activité, avec le rappel de 2010 et les écarts de réalisation par rapport au budget prévisionnel.

Postes budgétaires	Résultat 2010		Budget 2011		Réalisation 2011		Ecart
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	
1 - Subventions	92 244		95 166		95 546,42		380,42
2 - Administration	8 458	35 858	8 350	25 489	8 777,45	27 248,26	-1 331,81
3 - Formation	18 584	76 664	31 185	95 880	31 514,20	93 471,86	2 737,34
4- Evénements		2 194	3 000	15 200	4 966,50	10 775,22	6 391,28
5- Services	3 402	9 727	3 233	9 755	2 921,00	10 604,86	-1 161,86
Total activités propres FMSL	122 687	124 444	140 934	146 324	143 725,57	142 100,20	7 015,37
6 - Collecte de cotisations	10 332	10 332	10 168	10 168	12 986,00	10 756,00	2 230,00
Résultat avant provisions	-1 757		-5 390		3 855,37		9 245,37
7 - Provisions et fonds	2 306	0	5 390	0	3 536,00	7 085,00	-8 939,00
Résultat final		549		0		306,37	306,37
8 - Valorisations	65 346	65 346	59 026	59 026	83 743,34	83 743,34	

On constate que l'objectif de consacrer plus de 50% du budget des activités propres à la formation est toujours largement atteint, puisque 2011 a vu un taux de 66%, pour 60% en 2010.

Le poste d'administration a largement diminué, notamment en raison des mesures prises en 2010 pour le secrétariat.

La situation s'est considérablement améliorée au cours de l'exercice 2011, puisque l'équilibre budgétaire avait été estimé en début d'année avec 5 390 euros de reprises de provisions et de fonds associatifs, alors que la réalisation est de 3 855,37 euros.

Les principales causes d'écart de la réalisation par rapport au budget prévisionnel sont :

pour les produits :

- accord de partenariat avec le Crédit Mutuel, apportant 3 000 euros de mécénat plus 1 500 euros pour le Festi-Batteries-Fanfaires,
- coût plus faible du Festi-Batteries-Fanfaires, sans les interventions prévues dans les BF,
- coût plus faible du stage,
- décalage d'appel des souscriptions OpenAssos,
- pas de concert de l'Orchestre Fédéral,
- pas de démarrage effectif de l'Orchestre des Musiques Amplifiées,
- réalisation incomplète de la Formation des Chefs d'Orchestre, avec un budget également surévalué,

qui compensent largement les charges supplémentaires dues à :

- la réalisation de 4 sessions d'Harmonie Ecole Fédérale au lieu de 3 (report de celle de Toussaint 2010 sur 2011),
- non obtention de subventions espérées (Jeunesse et Sports),
- opportunité de réalisation d'une formation "paie" pour la secrétaire,
- sous-estimation du poste secrétariat.

En conséquence, des provisions et fonds associatifs ont été constitués pour :

- les contrats de coréalisation d'aide aux écoles de musique pour les examens (1 855 euros, correspondant au solde 2011),
- la participation au concours national d'Audincourt de l'Orchestre Fédéral (3000 euros),
- le déploiement et la formation CMF-Réseau (OpenAssos) auprès des sociétés et écoles affiliées (2 230 euros)

Le trésorier Fédéral, Jean-Marc PUGNET



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2011

Les principales actions réalisées en 2011 sont résumées ci-dessous.

Formations

- Pratiquement pas de Formation Instrumentale Continue.
- Aide pour les examens dans 38 écoles ayant présenté 1956 candidats dans les 1^{er} et 2^{ème} cycles.
- Organisation des examens fédéraux avec 64 candidats en fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle.
- Organisation des examens de Musiques Actuelles avec 75 candidats.
- Stage estival de 8 jours au COM de Mâcon avec 66 stagiaires, 10 professeurs et 4 animateurs.
- Sessions de l'Harmonie Ecole Fédérale : 3 sessions complètes de 2010/2011 avec 30 musiciens après un renouvellement complet d'effectif, et session de Toussaint de 2011/2012 avec 48 musiciens – encadrement : 1 chef d'orchestre, 6 professeurs – deux concerts donnés.
- Orchestre Fédéral : 47 musiciens – 4 répétitions, pas de concert – 1 chef d'orchestre.
- Orchestre Fédéral des Musiques Amplifiées : difficulté de recruter des musiciens d'un niveau suffisant.
- Formation des Directeurs : 11 stagiaires avec 1 formateur – 24 heures de tutorat (2^{ème} niveau) pour 4 chefs stagiaires avec participation des deux orchestres de la Fédération.

Administration

- Affiliation : 126 sociétés et écoles de musique se décomposant suivant les sections musicales suivantes :
 - 42 harmonies avec 1 897 musiciens,
 - 27 groupes vocaux avec 1 131 choristes,
 - 12 fanfares avec 345 musiciens,
 - 16 batteries-fanfares avec 316 musiciens,
 - 24 écoles de musique avec 2 242 élèves, s'ajoutant aux 34 autres écoles associatives dépendant déjà des sociétés citées précédemment avec 1 164 élèves, pour un total de 3 406 élèves,
 - 2 orchestres symphoniques avec 86 musiciens,
 - 1 big band avec 30 musiciens,
 - 1 orchestre à plectres avec 27 musiciens,
 - 1 orchestre de chambre avec 23 musiciens,
 - 6 autres associations de divers types (musique d'orgue, ensembles de hautbois, ou d'accordéons, groupes folkloriques) avec 163 musiciens ou sociétaires.

Le nombre total dépasse 126, car une structure affiliée peut avoir plusieurs "sections musicales" (harmonie et groupe vocal, fanfare et école associative...).

- Activité très soutenue des délégués :
 - 3 réunions de Conseil d'Administration,
 - 1 réunion de bureau,
 - l'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire,
 - 7 réunions de la Commission Administration,
 - 5 réunions de la Commission Communication,
 - 6 réunions de la Commission Événementiel,
 - 6 réunions de la Commission Formation,
 - 5 réunions de secteur,
 - 2 réunions au Conseil général,
 - 2 réunions avec le Crédit Mutuel,
 - 1 réunion de la Commission de vérification des comptes,
 - 2 conseils d'administration et 1 assemblée générale de la F.R.S.M.B.

Principaux résultats : modification des statuts, établissement d'un règlement intérieur, établissement du registre spécial.

- Valorisation du bénévolat : même si le bénévolat n'est pas un salaire, il est d'usage de valoriser le temps passé pour avoir une idée du travail fourni par les délégués. 3 534 heures (2,05 équivalents plein temps) ont été consacrés par les bénévoles, correspondant à une valorisation de 69 279 euros (montant supérieur à la masse salariale réelle). La valorisation s'est fait suivant une procédure développée par la Commission administration.
- Secrétariat : ouvert à mi temps, les lundis, mercredis et vendredis matin.

Communication

- Déploiement de l'intranet CMF-Réseau (OpenAssos) pour les 124 affiliés qui ont souscrit l'abonnement, avec préparation d'un plan de formation. Au-delà de l'annonce des concerts ou communications de chaque société ou école, cet outil comporte de nombreuses autres fonctions très intéressantes pour la gestion de l'association. Le responsable de la commission Communication fait d'ailleurs partie à la Confédération Musicale de France du comité de pilotage de CMF-Réseau et de l'équipe nationale chargée de valider les modules développés.
- Edition de quatre bulletins diffusés aux adhérents. La diffusion électronique permet à la fois de réduire les coûts et de toucher plus de sociétaires. Les événements importants de chaque société pourront figurer sur ce bulletin, la diffusion électronique n'en limitant plus la taille. Ces bulletins sont téléchargeables sur le site CMF-Réseau de la Fédération (<http://fmsl.openassos.fr/>) à la rubrique « Publications ».
- Accord de partenariat avec le Crédit Mutuel, comprenant un mécénat sur 3 ans et une aide pour les événements annuels.

Événementiel

- Succès de la réalisation du Festi-Batteries-Fanfaires à Louhans le 15 mai 2011 avec 14 BF sur les 16 affiliées à la FMSL et 250 musiciens participants
- Aide auprès de 3 sociétés pour des festivals : Festival de chorales de Leynes, Cent-cinquantième de la Fanfare de Demigny, Festival d'Harmonies de Pierre-de-Bresse
- Aide à l'Harmonie de Gueugnon pour sa participation au concours national CMF de Veauche
- Préparation en cours du Festi-Jeunes Musiciens 2012.

Aides aux associations

- Service de paie pour 9 sociétés ou écoles de Musique (343 bulletins de paie établis pour 32 personnes, en plus des 71 bulletins pour 18 personnes propres à la FMSL, 51 fichiers de déclarations sociales).
- Autres interventions : Assistance pour 13 questions diverses (paie, retraites, congés spéciaux, SEAM, SACEM, subventions instruments du Conseil régional) et suivi de 18 dossiers d'assurance suite à des sinistres.
- Comptabilité : publication de 3 articles dans les bulletins fédéraux et développement d'un logiciel de comptabilité simple d'emploi, de type recettes/dépenses, mis à disposition de 4 associations.
- Distinctions : fourniture de 98 distinctions à 25 associations.

Emploi

- Professeurs et animateurs : 18 personnes (14 professeurs et 4 animateurs) ont cumulé un équivalent temps plein de 1,05 personne sur 78 interventions. Ceci représente 177 journées-professeurs et 31 journées-animateurs consacrées à la formation dispensée par la FMSL.
- Secrétariat : mi-temps de Mme Laurence Droy.
- Conseil de paie : quart de temps de Mme Laurence Droy.
- Emploi total : 2,03 en équivalent plein temps avec une masse salariale qui est de loin le premier poste de charges de la FMSL.

Le secrétaire Fédéral, Maurice ALBRAN



Pour clore la session de printemps, l'Harmonie Ecole Fédérale a donné un concert dans les locaux du Conseil Général de Saône et Loire.

E-ET-LOIRE / ACTUALITÉ

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE
Mardi 24
avril 2012

CULTURE. Découverte de l'Harmonie école à l'occasion d'un concert.

Une fourmilière de talents



L'orchestre, composé d'une quarantaine de musiciens, s'est produit hier, en fin de journée, à l'atrium de l'espace Duhesme du Conseil général à Mâcon. Photo F.R.

L'Harmonie école de la fédération musicale de Saône-et-Loire donnait hier un concert au Conseil général, à Mâcon. L'occasion de découvrir cette formation au fonctionnement atypique.

C'est « une famille » qui se retrouve trois fois par an, où différentes générations se côtoient et prennent plaisir à être ensemble. L'Harmonie école de la Fédération musicale de Saône-et-Loire, donnait hier un concert à l'atrium de l'espace Duhesme du Conseil général à Mâcon. Une quarantaine de musiciens issus

de tout le département compose cet orchestre pédagogique. Ces musiciens se retrouvent donc à l'occasion de trois sessions de travail par an et donnent à l'issue de chacune un concert. Le choix de Conseil général n'est pas un hasard. « Nous avons souhaité montrer notre travail au personnel et élus du conseil général qui est d'un grand soutien financier pour la Fédération », explique la responsable de l'orchestre, Véronique Lancien. Érin, 16 ans, clarinettiste, Julia, 15 ans, percussionniste, et Émilie, 15 ans, saxophoniste, toutes trois originaires

de Cluny, en font partie depuis plusieurs années. Érin a découvert l'Harmonie école grâce à son professeur de musique. Ce qu'elle aime dans cette formation au fonctionnement atypique, c'est l'ambiance : « L'ambiance est bonne et les morceaux joués sympas. C'est tout un réseau d'amis qui aiment se retrouver ». « Et on progresse ! », poursuit Émilie. Tous sont amateurs, mais d'un bon niveau. Certains multiplient les talents, comme Clarisse, musicienne et chanteuse, entendue lors du concert donné hier. « L'esprit est convivial et familial, résum

me Véronique Lancien. L'équipe pédagogique est très soudée ». Cette Harmonie école, dirigée par Jean-Marc Tremblay – exceptionnellement remplacé hier par Pierre Petit-, est ouverte à tous. La Fédération musicale de Saône-et-Loire a pour objectif de favoriser l'accès à l'enseignement, à la formation continue, à la pratique instrumentale et vocale pour le plus grand nombre, jeune ou adulte.

FLORENCE RICHARD

Vous avez envie de faire partie de cette harmonie école : verolancien@orange.fr



Une vue insolite de l'orchestre.



Quelques membres du CA et du Conseil Général.

Le JSL du 24/04/2012.



Le Président B Larrey s'est adressé au public et a félicité les musiciens.



Festi Jeunes Musiciens

CHALON. Dimanche 20 mai.

Festival de jeunes musiciens

2012, pour la fédération musicale de Saône-et-Loire, est l'année des orchestres de jeunes musiciens. C'est la raison de la programmation d'une rencontre musicale à Chalon.

Plus de 150 jeunes musiciens du département seront dans les rues pour un déferlement festif. Cinq formations, l'orchestre jeune de la société philharmonique de Bourbon-Lancy, l'école de musique de Blanzay, celle de Louhans-Châteauneuf, les jeunes de l'harmonie de Crèches-sur-Saône et l'atelier jazz de l'école de Chalon-Saint-Rémy participeront à ce temps fort des jeunes musiciens.

Dès 11 heures, en trois lieux différents, hôtel-de-ville, place du Théâtre et kiosque place de Beaune, des aubades d'une petite heure seront données à entendre, histoire de réveiller le chalonnais.

L'après-midi, chaque ensemble donnera un concert



Les jeunes de l'école de musique de Louhans-Châteauneuf. PH DR

à la salle Marcel-Sembat avant un final collectif qui promet d'être éblouissant et sonnant.

Ce sera l'occasion d'une passation de pouvoir entre l'ancien et le nouveau président de la fédération musi-

cale départementale, Bernard Larrey et Gérard Hochart qui ont tous les deux le souhait de mettre en valeur le travail collectif des jeunes musiciens des écoles de musique, relève des différentes sociétés musicales de

demain.

Chalon. Dimanche 20 mai.

Mairie, place du Théâtre, kiosque place de Beaune, aubades à 11 heures.

Salle Marcel-Sembat à 15 heures. Entrée libre.

Tél. : 03.85.94.07.51.

**Une bonne
promotion
médiatique
avant la
manifestation**

**C'est le début
du succès.**

**Un grand merci
à la presse
locale.**

CHALON-SUR-SAÔNE

Festival des jeunes musiciens le 20 mai

La fédération musicale de Saône-et-Loire a souhaité que 2012 soit l'année des orchestres de jeunes musiciens des sociétés et écoles de musique affiliées.

Cet événement musical d'envergure départemental, se déroulera à Chalon le dimanche 20 mai salle Marcel-Sembat.

Cinq sociétés du département ont répondu à l'invitation de la fédération, soit en-

viron 150 musiciens.

Participeront à ce festival, l'orchestre junior de la Société Philharmonique de Bourbon-Lancy, l'orchestre de l'école de musique de Blanzay, la classe d'orchestre de l'école municipale de musique de Louhans-Châteauneuf, l'orchestre junior de l'école de musique de l'harmonie de Crèches-sur-Saône et l'atelier jazz de l'école de musique de Saint-Rémy/

lyre des Charreaux.

Le programme :

Aubades en trois lieux de la ville de Chalon à partir de 11 h.

Concert à 15 h salle Marcel-Sembat, entrée gratuite.

Siège de la FMSL : Maison des associations -

30 rue Saint-Georges -

71250 Chalon/Saône.

Tél. 03 85 94 07 51

e-mail : federation.musica-

le.71@wanado.fr

Les aubades du matin dans Chalon



Blanzay, direction Olivier Boreau.



Crèches, direction Frédéric Grillot.



**Louhans Chateaurenaud, direction
Franck Chambard.**

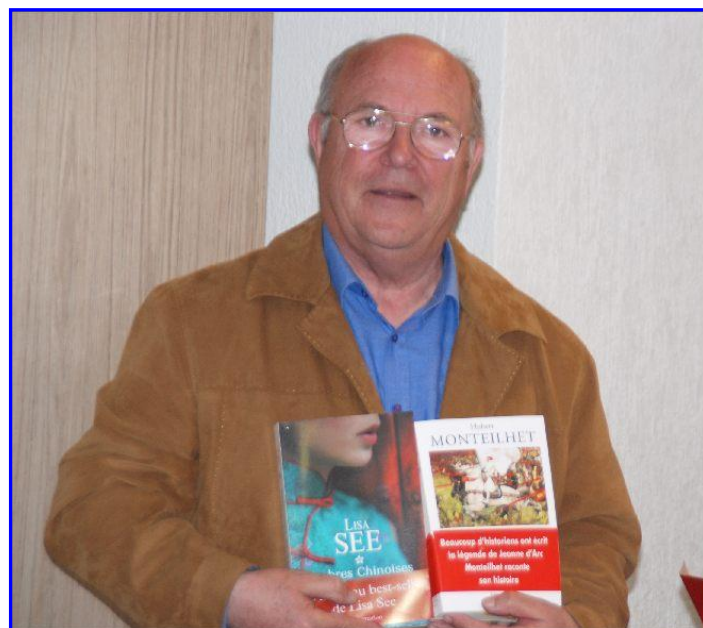


**Atelier jazz de St Rémy, direction
Joseph Lapchine.**



**Bourbon Lancy, direction
Pierre Eric Serres.**

Le vin d'honneur à la salle M Sembat



Ce vin d'honneur fut, après les remerciements d'usages à la municipalité de Chalon pour son aide très appréciable, à notre partenaire le Crédit Mutuel et aux membres du CA ayant œuvré pour l'organisation de cette manifestation d'une part, et d'autre part aux présidents et directeurs des sociétés participantes, l'occasion d'officialiser la passation de pouvoir entre B. Larrey, président de la FMSL durant ces cinq dernières années, et G. Hochart, nouveau président de la Fédération.

Au nom de la fédération, G. Hochart offrait un petit cadeau à son prédécesseur et précisait qu'il poursuivrait les actions engagées à la Fédération dans le même esprit.

Souhaitons lui dès maintenant bon courage et pleine réussite.



Et pendant ce temps, les musiciens se restaurent avant la répétition des morceaux d'ensemble.

Le concert à la salle M. Sembat l'après-midi





Les 130 musiciens réunis pour deux morceaux d'ensemble, superbes interprétations sous la baguette des 4 directeurs.



La remise d'un petit souvenir à chaque société par G. Hochart.



CHALON

Festi'Jeunes : une relève orchestrale prometteuse

La Fédération musicale de Saône-et-Loire a organisé dimanche à la salle Sambat de Chalon son Festi'Jeunes : un festival regroupant quatre jeunes formations venant de Blanzay, Crêches-sur-Saône, Louhans-Châteaurenaud et Bourbon-Lancy. Ces musiciens en herbe représentant la continuité de tout un apprentissage dispensé depuis de nombreuses années et le futur des harmonies, il était donc important de les mettre à l'honneur lors d'une journée spéciale afin de montrer au public la richesse du travail effectué dans les diverses



Une journée mémorable pour les jeunes musiciens du département. Photo P. Guyonnet (CLP)

écoles. En fin de matinée, les déambulations données au centre-ville chalonnais ont annoncé la couleur du concert de l'après-midi se voulant résolument moderne avec des reprises de Michael Jackson, Lady Gaga ou encore des airs de la bande-son de Pirates des Caraïbes. Chaque ensemble s'est alors tour à tour livré à un medley riche et varié présentant ainsi au public leur propre formation. Puis les quatre chefs d'orchestre se sont relayés pour diriger un final réunissant les 110 musiciens.

PAULINE GUYONNET (CLP)

L'Orchestre Fédéral a brillé au Concours d'Audincourt.

Le dimanche 3 juin dernier s'est tenu à Audincourt (25) le Concours National de Musique destiné aux orchestres d'Harmonies, Fanfares et Brass Band. Cet événement organisé par la Confédération Musicale de France a réuni 20 orchestres, 1200 musiciens qui se sont produits devant plusieurs jurys, professionnels de la musique.

L'orchestre Fédéral, une formation portée par la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, a choisi pour la première fois cette année de se lancer dans l'aventure de ce concours en postulant dans la catégorie supérieure (7 orchestres en lice). Cet ensemble d'Harmonie, dirigé par Jean-Marc Tremblay, et composé de 45 musiciens âgés de 20 à 40 ans n'en est pas à son premier projet d'envergure ; il a l'an passé, porté les couleurs de la musique de la Bourgogne du Sud de l'autre côté de l'Atlantique au cours d'un voyage d'échange avec les musiciens de Victoriaville au Québec.

Cette année, ce nouveau défi du concours était donc de taille mais il a été relevé avec brio puisque les musiciens de l'Orchestre Fédéral ont eu l'immense joie de remporter le premier prix de leur catégorie et la deuxième meilleure note, toutes catégories confondues, avec 18,5/20 !

Chaleureusement félicités par Gérard HOCHART, le Président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire venu accompagner le groupe, les musiciens de l'Orchestre Fédéral n'ont pas retenu leur joie et leur vive satisfaction devant cette reconnaissance nationale. Ce prix leur donne le droit de passer dans le futur ce même Concours en catégorie Excellence... Relèveront-ils ce nouveau challenge ?

**Une bonne ambiance
pendant le voyage fait aussi
partie de l'aventure**

**NB : Dates prévisionnelles des prochaines
répétitions**

Dimanche 9 Décembre
Dimanche 13 Janvier
Dimanche 10 Février
Dimanche 7 Avril
Dimanche 26 Mai



**L'orchestre
pendant sa
prestation
devant le jury.**

Play In à Tramayes.

TRAMAYES, PETITE BOURGADE NICHEE AU FOND DE LA BOURGOGNE DU SUD, PAYS DE VERDURE MAIS AUSSI PAYS DE MUSIQUE, A 30 MINUTES DE MACON, POSSEDE UNE SOCIETE DE MUSIQUE DEPUIS 1880. LA BATTERIE FANFARE LES ENFANTS DE LA MERE BOITIER INVITE TOUS LES MUSICIENS AIMANT JOUER SANS COMPLEXE A SON 6EME PLAY IN LE DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2012, PLACE DE LA POSTE, A PARTIR DE 9H30. L'ANNEE DERNIERE, PRES DE 50 MUSICIENS VENUS DE DIVERS DEPARTEMENTS ET MEME DE L'ETRANGER, AVAIENT OFFERT UN CONCERT DE TRES GRANDE QUALITE AU PUBLIC DE CONNAISSEURS REUNIS POUR L'OCCASION. CETTE ANNEE ENCORE, LE CHEF NOUS A, PARAÎT-IL, CONCOCTE UN REPERTOIRE VARIE QUI DEVRAIT PLAIRE AUX SPECTATEURS PLUS NOMBREUX D'ANNEE EN ANNEE. EN ESPERANT VOUS RENCONTRER BIENTOT NOUS SOUHAITONS A TOUS UNE BELLE SAISON ESTIVALE MUSICALE.

LA BATTERIE FANFARE DE TRAMAYES

Programme et modalité d'inscription au Inscription au 6eme PLAY IN TRAMAYES

PLACE DE LA POSTE DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2012
A PARTIR DE 9H30
REPETITIONS EN PUBLIC DE 10H A 12H ET DE 14H A 16H
CONCERT GRATUIT A 18 HEURES
TEL : 04.74.04.67.33 PLAYIN@ORANGE.FR

Ayant quitté la direction de l'harmonie et de la banda de Chatenoy le Royal la saison dernière je cherche à mettre mes compétences au service d'une société musicale en tant que directeur ou sous directeur.

Contact:

daniel.thibaudet@free.fr ou 06 22 76 46 33

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie par avance et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

REUNIONS DE SECTEURS 2012 : PREVISIONNEL

Secteur LOUHANNAIS : "La Batterie Bantangeoise" Bantanges
Samedi 7 octobre 2012, 9h 30, lieu à préciser.

Secteur CHAROLAIS : Harmonie de Paray le Monial
Samedi 20 octobre 2012, 14h, lieu à préciser.

Secteur C.U.C.M. : "Association Musicale de Torcy "
Samedi 13 octobre 2012, 9h 30, lieu à préciser.

Secteur CHALONNAIS : "Chalon Estudiantina" et "Se Cantan" à Chalon sur Saône
Samedi 27 octobre 2012, à 14h 30, Salle Fontaine aux Loups.

Secteur MACONNAIS : "Ecole de musique inter-communale" à Leynes
Samedi 10 novembre 2012, à 14h 30, lieu à préciser.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012 – 2013.

Président d'Honneur

REMANDET Roger

: *Secteur Chalonais*
27 Avenue Niepce
71 100 CHALON / SAÔNE
Tél : 03.85.48.89.87
06.81.14.81.75

e mail : roger.remandet.71@orange.fr

Président

HOCHART Gérard

*Président de l'Harmonie
De St Rémy*

: *Secteur Chalonais*
75 rue Gloriette
71 100 CHALON / SAÔNE
Tél : 03.85.93.14.13.
06.07.40.03.53.

e.mail : ge.hochart@orange.fr

Vice-Présidents

CHAMBARD Franck

*Directeur OMH Louhans
Professeur de musique*

: *Secteur Louhannais*
638 route de Bletterans
71 580 SAILLENARD
Tél : 06.07.80.52.77.

e.mail : franck.chambard@orange.fr

FAVIER Jacques

Président OMH Louhans

: *Secteur Louhannais*
15 Ancienne route de Chalon
71 500 LOUHANS
Tél : 03.85.75.05.48.
06.70.49.16.27.

e.mail : favierjac@yahoo.fr

Trésorier

PUGNET Jean-Marc

*Trésorier
Harmonie du Creusot*

: *Secteur C.U.C.M.*
57 rue Pesselière
71 670 LE BREUIL
Tél : 03.85.55.57.10.
06.82.81.97.22.

e mail : jean.marc.pugnet@wanadoo.fr

Trésorier Adjoint

JOLY Evelynne

*Présidente " Musique et Expression "
Châtenoy le Royal*

: *Secteur Chalonais*
"Bierre"
71 460 SAINT YTHAIRE
Tél : 03.85.92.51.65.

e mail : joly.m@wibox.fr

Secrétaire

COSTE David

*Directeur Harmonie
Ouroux sur Saône*

: *Secteur Louhannais*
22 Rue Gérard Montrol
Les Rotondes
71 880 CHATENOY le ROYAL
Tél : 06.07.12.25.18

e.mail : (prof) david.coste@cebfccaisse-epargne.fr
(pers) supdavidcoste@hotmail.com

Membres

ALBRAN Maurice

*Musicien de l'Union Musicale
Saint Marcel*

: *Secteur chalonais*
150 rue Anatole France
71 530 VIREY LE GRAND
Tél : 03.85.45.76.26
06.98.37.10.03

e mail : mauricealbran.fmsl@orange.fr

BERTHELEMY Christian

: *Secteur Louhannais*
31 grande rue
71 270 PIERRE DE BRESSE
Tél : 03.85.94.01.88.
06.20.68.70.83.

e.mail : chrismusic1@wanadoo.fr

CADOUX Sandrine

*Harmonie Municipale
De Macon*

: *Secteur Mâconnais*
595 rue du Bourg
01 750 REPLONGES
Tél : 06.74.84.52.51.

e.mail : tubafouille@alive.fr

COULON Daniel

*Directeur Harmonie Municipale
Chalon sur Saône*

: *Secteur Chalonais*
12 Rue de la Banque
71 100 CHALON / SAÔNE
Tél : 03.58.77.92.42.
06.76.31.65.56.
(Hie) 03.85.93.21.07.

e.mail : daniel.coulon7@wanadoo.fr

DURIN Jean-Pierre

Harmonie de Cluny

: *Secteur Mâconnais*
6 Allée des Lauriers
71 250 CLUNY
Tél : 03.85.59.16.48.

e.mail : jeanpdurin@aol.com

GOIN Patrick

Professeur de musique

: *Secteur Chalonais*
4 allée du Regain
71 530 LESSARD le N^{al}
Tél : 06.80.10.78.60.

e.mail : goin.patrick@wanadoo.fr

LANCIEN Véronique

: *Secteur Charolais*
"la Prée"
21 360 PAINBLANC
Tél : 03.80.20.00.42.
06.08.06.08.62.

e.mail : verolancien@hotmail.fr

LARREY Bernard

*Directeur Honoraire
Société Philharmonique
de Bourbon Lancy*

: *Secteur Charolais*
21 rue du Musée
71 140 BOURBON LANCY
Tél : 03.85.89.22.82.

e.mail : federation.musicale.71@wanadoo.fr

LIMOGES Michel

*Comme un Soleil
Saint-Germain du Plain*

: *Secteur Chalonais.*
21 rue Le Maux
71 530 CHAMPFORGEUIL
Tél : 03.85.96.84.11

e.mail : limogesm@gmail.com

MARIONNET Jean

Directeur EMM- Blanzay

: *Secteur C.U.C.M.*
58 rue Henri Mugnier
71 420 CIRY le NOBLE
Tél : 03.85.79.02.54
06.08.47.74.50

e.mail : jean.marionnet@wanadoo.fr

VILLEBOEUF Christian

*Président USMC et Big-Band
Chalon-Bourgogne*

: *Secteur Chalonais.*
2 rue Ernest Renan
71 100 CHALON / SAÔNE
Tél : 03.85.43.25.10
06.83.09.39.34

e.mail : christian.villeboeuf@free.fr

**Mesdames, Messieurs les dirigeants des Sociétés affiliées à
la Fédération Musicale de Saône et Loire**

FORMATION CMF RÉSEAU (OPEN ASSOS)

Les sessions de formation à CMF Réseau (Open-Assos) par secteur sont terminées. Pour satisfaire les demandes faites par certaines sociétés qui n'ont pu assister à ces sessions, la FMSL **organise à partir du mois de septembre**, et ce chaque 2^{ème} mercredi du mois une formation, salle C à la Maison des Associations, 30 rue Saint Georges à Chalon sur Saône.

Ces séances seront animées par Gérard HOCHART (animateur CMF-Réseau pour la Saône et Loire)

Il est nécessaire et primordial de s'inscrire au préalable auprès du secrétariat de la Fédération pour que soit validée votre demande (par mail : federation.musicale.71@wanadoo.fr ou par Tél. 03.85.94.07.51). N'oubliez pas de vous munir d'un micro-ordinateur portable et des codes d'accès.

Une formation sur site peut-être réalisée, les frais étant pris en charge par la société. Se renseigner auprès du secrétariat.

**Contactez la Fédération Musicale de Saône et Loire
à partir du portail cmf-réseau :
<http://fmsl.openassos.fr>**